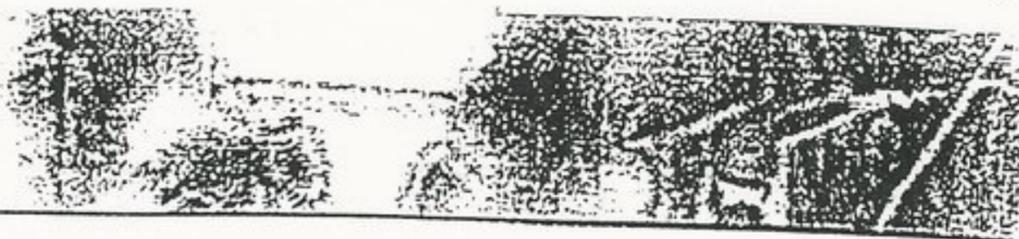




Politique

L'autre



La FIDH lance une campagne pour ouvrir leur dossier

Les disparus appellent au secours la communauté internationale

Lundi 7 Février 2000

Par Ghania Mouffak

- Le groupe des "Huit" sera exclu du FFS
- Une mission bien accomplie par Madani Mezrag et des interrogations
- Polémique autour d'un repentir pris de Mascara
- Les disparus appellent au secours la communauté internationale
- La gestion de l'après-13 janvier souffre d'incohérence
- Un groupe terroriste encerclé par les forces de sécurité

Plus de 20 000 familles de disparus politiques ont été recensées par la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) à travers les pays du sud et de l'est de la Méditerranée. Pour sortir ces disparitions du trou noir dans lequel les maintiennent enfermés les Etats coupables de ces disparitions, la FIDH, avec le concours d'autres ONG, comme Amnesty International, organisera du 8 au 11 février une véritable campagne médiatique et politique de sensibilisation entre Paris, Bruxelles et Genève. Cette première rencontre euro-méditerranéenne autour de cette question regroupera quelque 26 familles et moins, des familles dont les enfants ont disparu en Algérie, au Maroc, au Liban, en Egypte, en Syrie, en Turquie et en Libye. A partir de ces rencontres, les organisateurs et les familles de disparus souhaitent obtenir de l'Union européenne des engagements formels en ce qui concerne les disparus. Pour la FIDH, "l'Union européenne doit prendre le leadership pour obtenir l'adoption par l'ONU de la Convention sur la disparition forcée et d'une résolution allant dans ce sens, lors de la 56^{ème} session de la Commission des droits de l'Homme de l'ONU". Ces organisations militent galement pour que "la question des disparitions forcées" fasse désormais partie de tous les accords bilatéraux d'association venir (Algérie, Liban, Syrie...) et doit être examinée lors du suivi des accords d'ores et déjà entrés en vigueur (Maroc). Et enfin, "les familles des victimes et la FIDH demandent aux autorités françaises, qui assureront la présidence de l'Union européenne à partir de juillet 2000, de mettre cette question à l'ordre du jour du Sommet de suivi de la conférence euro-méditerranéenne, (Conférence de Barcelone), en novembre 2000". Pendant ces quatre jours, des associations régionales et des représentants des familles des différents pays de la région (Maroc, Algérie, Liban, Libye, Turquie, Egypte et Syrie) changeront leurs expériences et coordonneront leur action au niveau international. Cette campagne, tout en symboles, débutera à Paris, aujourd'hui, lundi 7 février. Sur le parvis du Panthéon, c'est la voix d'Isabelle Adjani, marraine de la FIDH, qui réclamera "Justice et Vérité" en hommage aux familles des disparus qui seront réunies pour "une veille silencieuse, silence qui fera cho, selon le communiqué de la FIDH, celui qui entoure le sort des disparus". Tous les participants seront vêtus de noir et porteront sur le visage des masques blancs et une bougie à la main, ce cérémonial sera immortalisé par le photographe Patrick Caron. Mardi et mercredi, auront lieu, toujours à Paris, des rencontres entre ONG et familles de disparus. Jeudi, "les rencontres" se dérouleront à Bruxelles pour des entretiens avec des parlementaires européens et à Genève pour des entretiens avec des représentants de l'ONU. En Algérie, le dossier des disparus semble avoir été couvert sous les pressions internationales et grâce au courage des familles de disparus, entre 1991 nos jours, pour être aussitôt reformé. Leur nombre varie entre 4 000 cas recensés, par les organisations de ces familles qui, bien que non reconnues, sont tolérées, et 10 000 cas, chiffre avancé par la Ligue algérienne de Ali Yahia Abdenour. Le ministre de l'Intérieur saisi de la question n'a jamais rendu publics les résultats de ces investigations. L'amalgama sciemment entretenu entre les disparus enlevés par les services de sécurité, devant, et les disparus enlevés par les groupes armés, ne semble pas avoir encouragé les familles de disparus et les organisations de défense des droits de l'Homme qui continuent d'interpeller les Etats sur leurs responsabilités. Et si les autorités algériennes oseraient faire l'économie de ce débat, comme semble le souhaiter le président de la République qui reprochait vertement aux mères de disparus la salle Harcha, lors de la campagne sur la concorde civile, de "troubler la fête" par leur demande de vérité, ces jours ont au moins le mérite de rappeler qu'on ne peut enterrer des milliers de personnes disparues, y compris sous des tonneaux de désinformations, de silences et de mensonges.

G. M.

Copyright © 2000 Omnium Maghrabin de Presse - La Tribune - All Rights Reserved